



# RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE SAINT-PIERRE-DE- MANNEVILLE ET DUCLAIR (76)

Réunion publique - Hénouville  
14 mars 2024

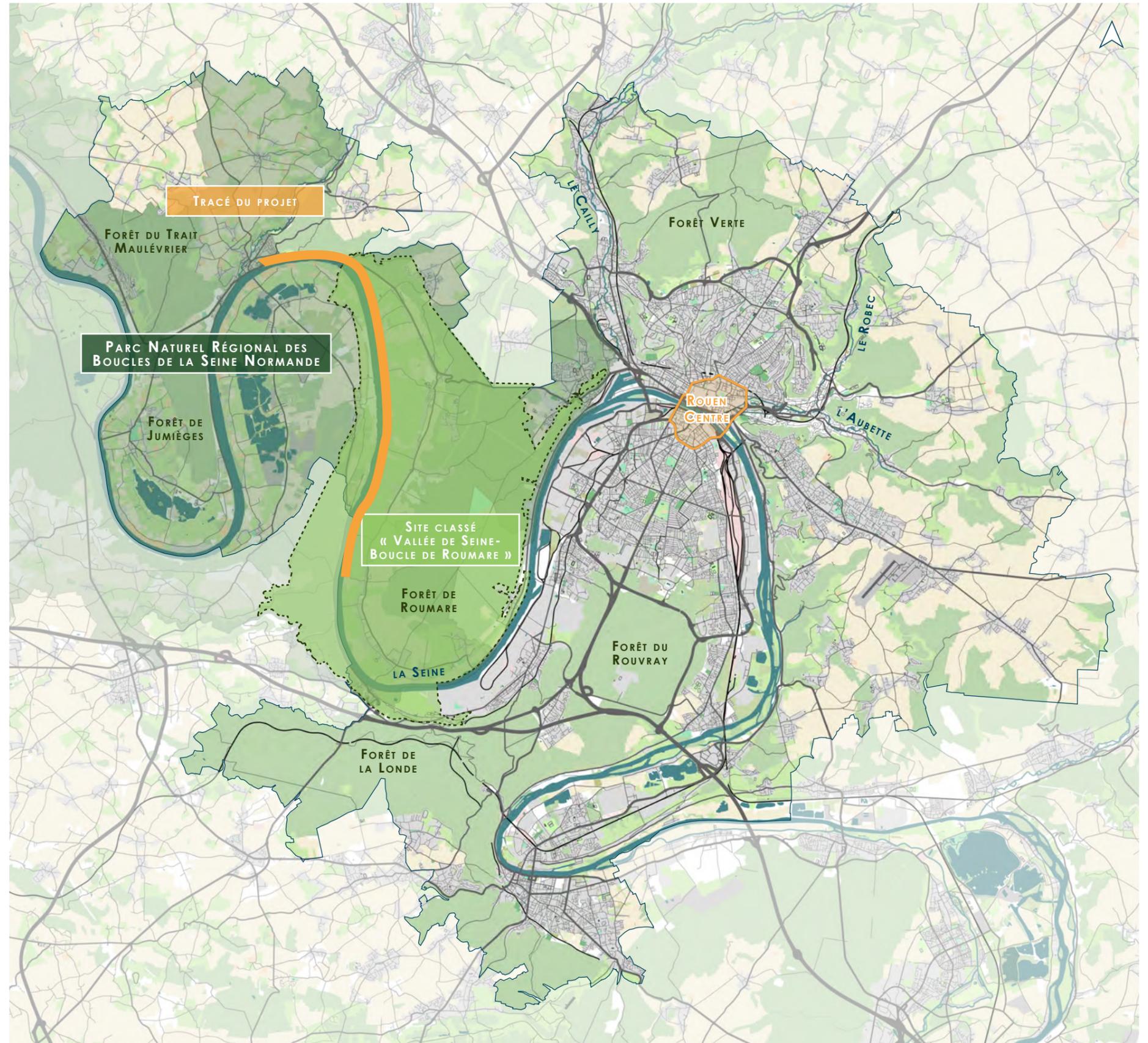




## CADRE DU PROJET

# SITE DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## LOCALISATION DU SITE



# CONCEPT DE LA VOIE VERTE

## UN AMÉNAGEMENT EN SITE PROPRE RÉSERVÉ À LA CIRCULATION NON MOTORISÉE :

- Destiné aux piétons, cyclistes, personnes à mobilités réduites.
- Principalement touristique et de loisirs mais aussi d'amélioration des mobilités douces
- Nécessité d'intégration harmonieuse et consensuelle des différents types d'usagers.
- Établie dans le respect de l'environnement, de la culture et du patrimoine



# SITE DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Aménagement d'une voie verte à vocation touristique et de mobilité traversant 6 communes :

- St Pierre de Manneville
- Quevillon
- ST Martin de Boscherville
- Hénouville
- Duclair

### 3 grands enjeux pour l'aménagement :

- Enjeu technique
- Enjeu environnemental
- Enjeu foncier



# INTERET TOURISTIQUE DU PROJET

L'atout n° 1 d'un point de vue touristique est de rendre l'abbaye Saint Georges de Boscherville accessible en vélo :

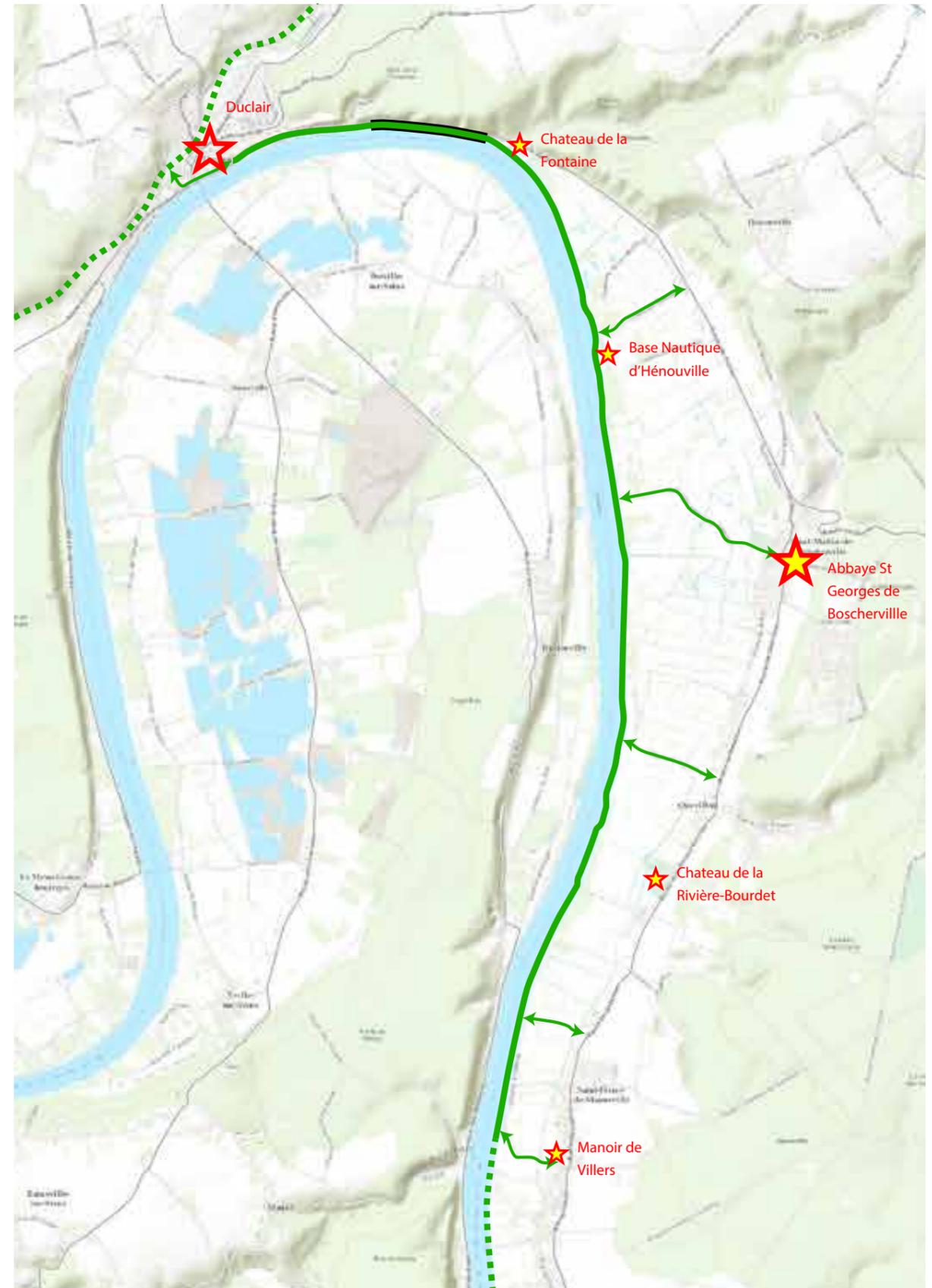
- Possibilité d'excursion à la journée depuis Rouen /La Bouille / Duclair
- Possibilité de création d'une « véloroute des Abbayes » Pont de l'Arche / Saint Ouen / Boscherville / Jumièges / Saint Wandrille, dont Saint Georges de Boscherville est aujourd'hui le maillon manquant.

D'autres points d'intérêt sont également reliés :

- Le Manoir de Villers (St Pierre de Manneville)
- Le château de la Rivière Bourdet (Quevillon)
- Le château de la Fontaine (Hénouville bas)
- La base nautique d'Hénouville : l'aménagement permettra à la base nautique de proposer des produits couplés de type voile + vélo par exemple.

Enfin, cette partie du territoire dispose de nombreux hébergements (gîtes et chambres d'hôtes) très qualitatifs :

- Saint Pierre de Manneville : 4 structures pour une capacité totale de 40 personnes, dont le gîte de groupe du Valnaye labellisé Gîte Panda par le WWF et détenteur de la marque « Valeurs Parc » du PNRBSN
- Quevillon : 2 structures pour 24 personnes, dont un gîte détenteur de la marque « Valeurs Parc »
- Saint Martin de Boscherville : 9 structures pour 44 personnes, dont un meublé 4 étoiles dans le Manoir de l'Aumônerie et un gîte « Valeurs Parc »
- Hénouville : 2 structures pour 18 personnes



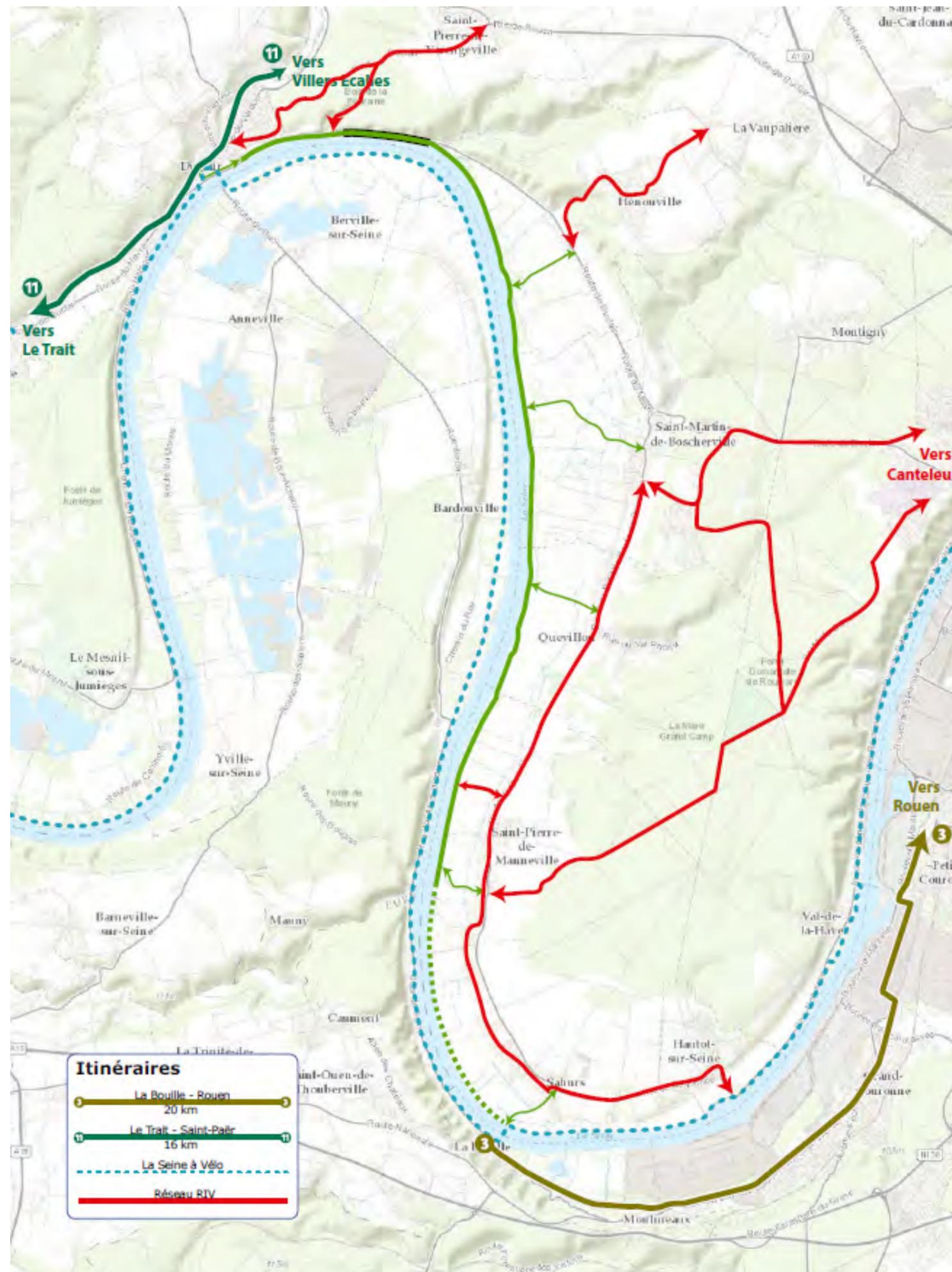
# INTERET MOBILITES DU PROJET

## Liaison au réseau Express Vélo

- itinéraire n° 3 au Sud
- Itinéraire n° 11 au Nord

## Connexion le Réseau Interconnecté Vélo :

- Liaison St-Martin-de-Boscherville / Canteleu
- Liaison Hénouville / La Vaupalière
- Liaison Saint Pierre de Varengville

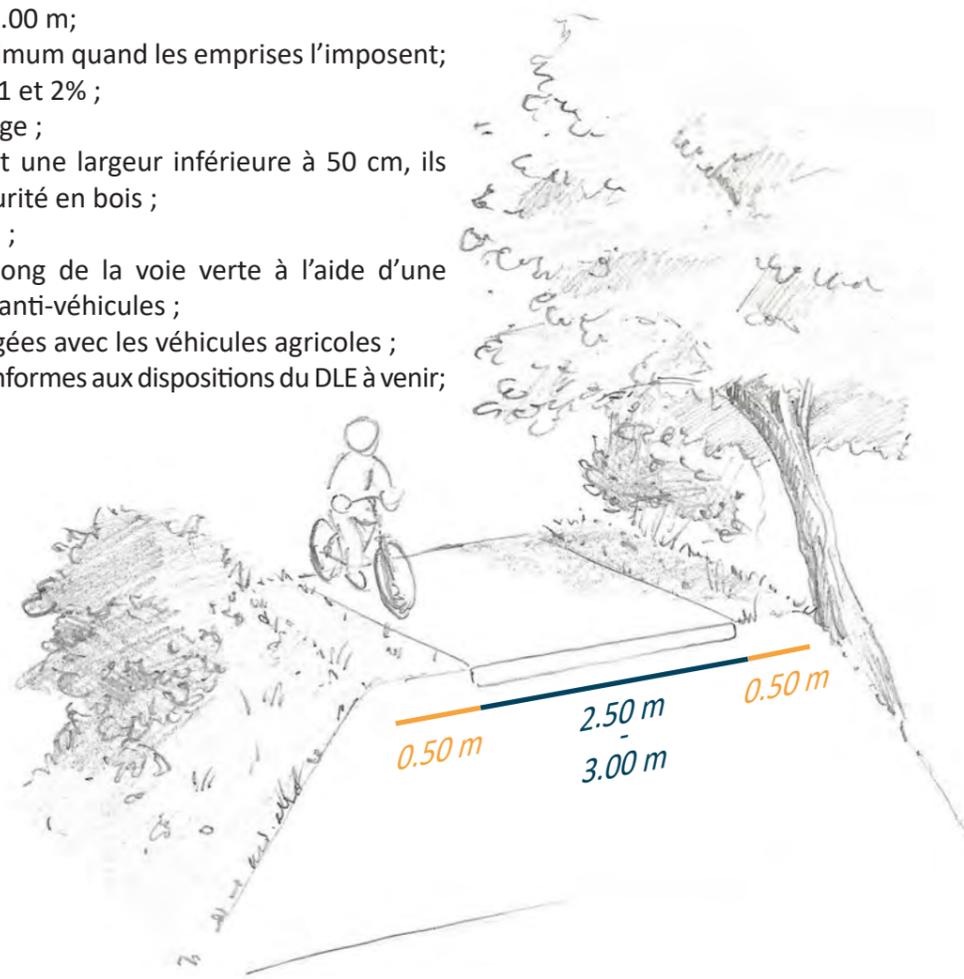


# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

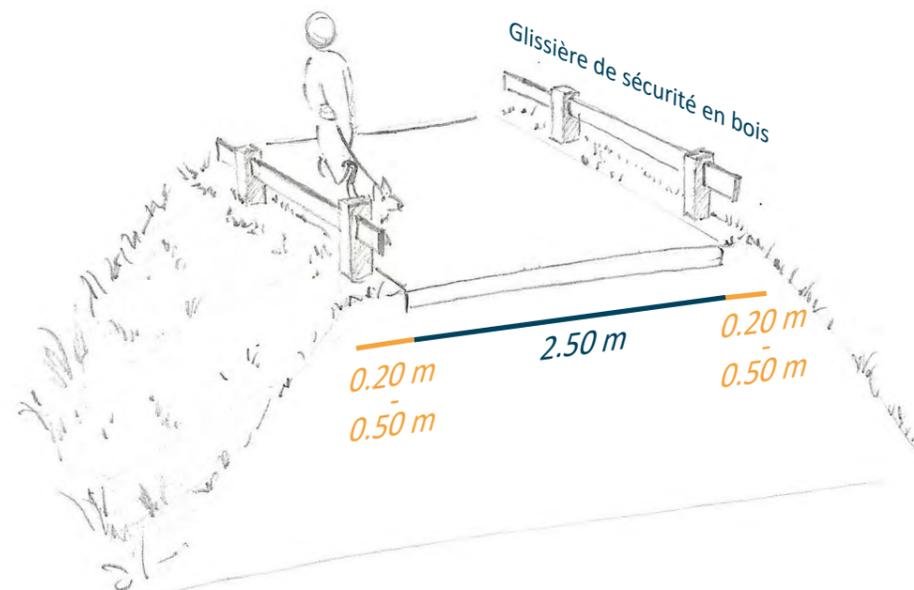
## PRINCIPE D'ORGANISATION DE L'ESPACE

### Caractéristiques principales

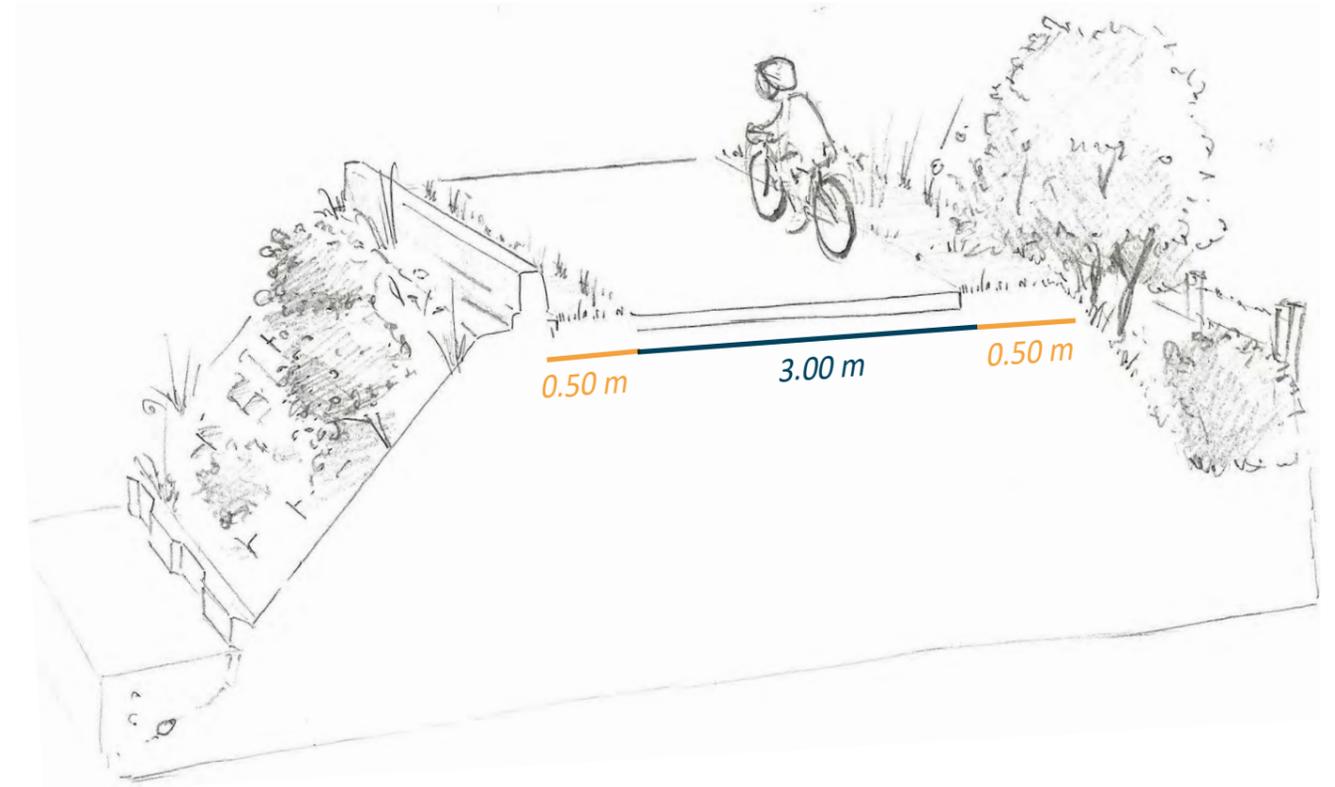
- Largeur de la voie à double sens : 3.00 m ;
- Largeur réduite jusqu'à 2.50 m minimum quand les emprises l'imposent ;
- Pente transversale comprise entre 1 et 2% ;
- Accotements de 0,50 mètres de large ;
- Quand les accotements présentent une largeur inférieure à 50 cm, ils sont accompagnés d'une lisse de sécurité en bois ;
- Traitement paysager adapté au site ;
- Mise en sécurité des usagers le long de la voie verte à l'aide d'une signalétique adaptée et de dispositifs anti-véhicules ;
- Identification des séquences partagées avec les véhicules agricoles ;
- Gestion des eaux de ruissellement conformes aux dispositions du DLE à venir ;



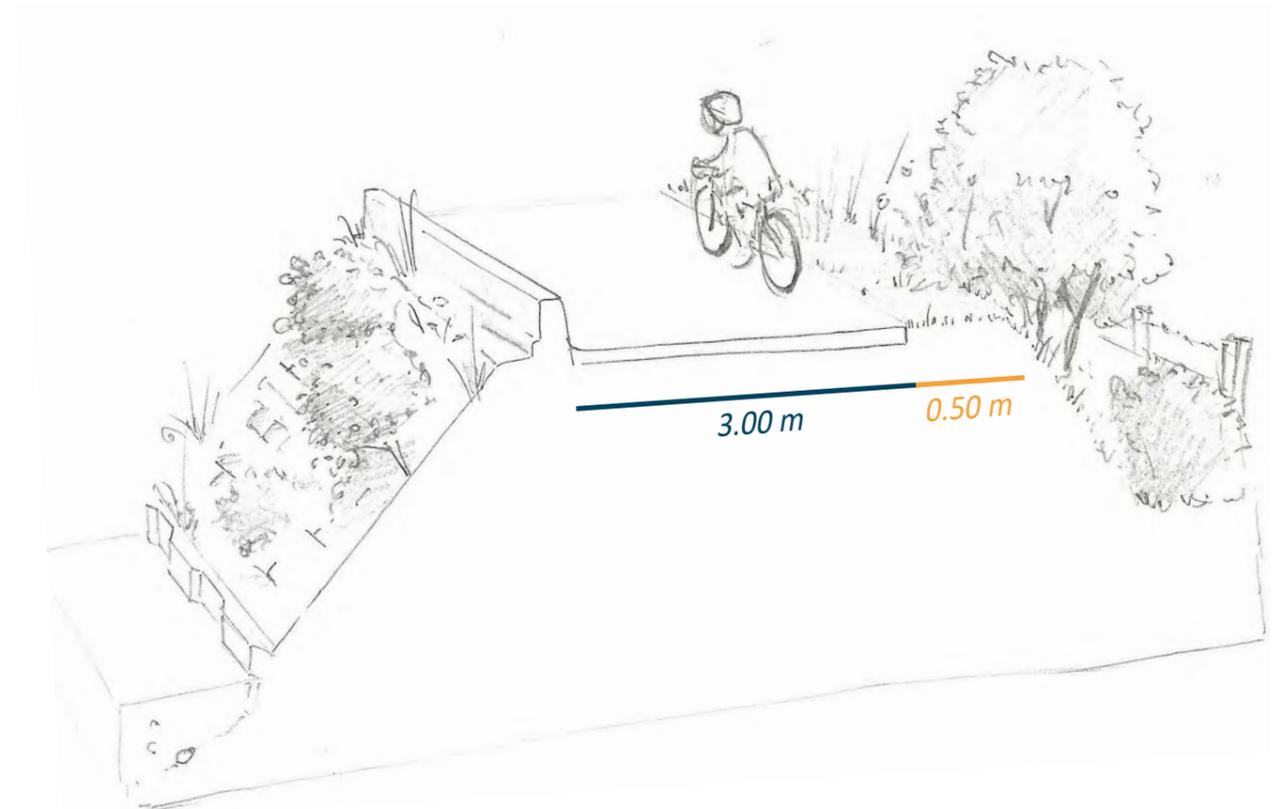
Principe de la configuration le long des séquences relativement contraintes



Principe de la configuration dans les séquences étroites



Principe de la configuration le long des quais avec muret



Principe de la configuration le long des quais avec muret quand l'emprise est limitée

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## SÉCURISATION DE LA VOIE VERTE

Une signalétique informative de la nature de l'aménagement

- Un circuit très majoritairement en site propre
- Une partie du parcours peu être empruntée ponctuellement par des véhicules agricoles
- Le long des espaces résidentiels ou d'activité, la voie passe en zone partagée, ou les usagers sont susceptibles de croiser des riverains



Nature de la voie le long du parcours



— Séquence réservée au modes doux

— Fin de séquence réservée, passage sur une voirie circulée

— Indication des séquences accessibles aux engins agricoles

— Zone partagée

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## CONTRÔLE D'ACCÈS

### Voie verte

- Bloquer la voie aux véhicules motorisés
- Rester praticable et sans danger pour les cyclistes (bonne visibilité)
- Rester accessible pour les services de secours
- Rester accessible aux agriculteurs dans les séquences identifiées

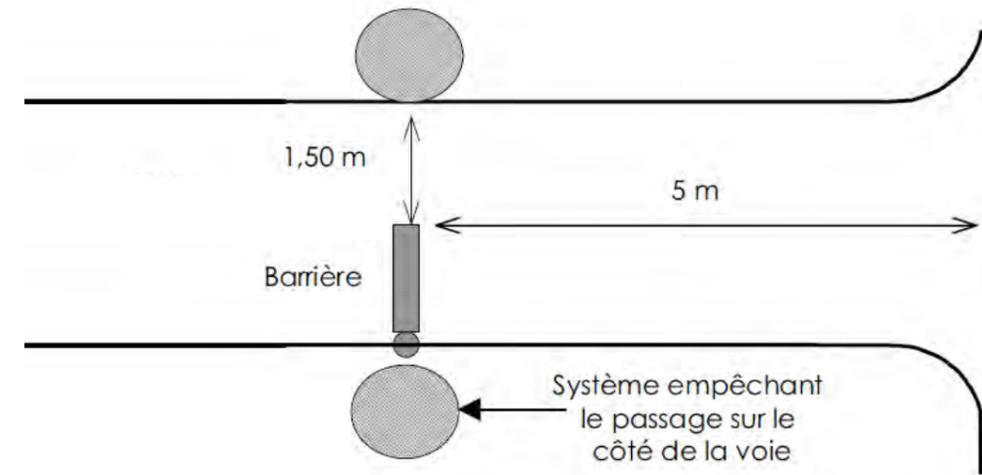


Schéma d'implantation d'un chicane sécurisée Source : Guide technique des Véloroutes et Voies Vertes en Région Centre



● Contrôles d'accès le long du parcours



Barrières pivotantes - implantées le long de la voie



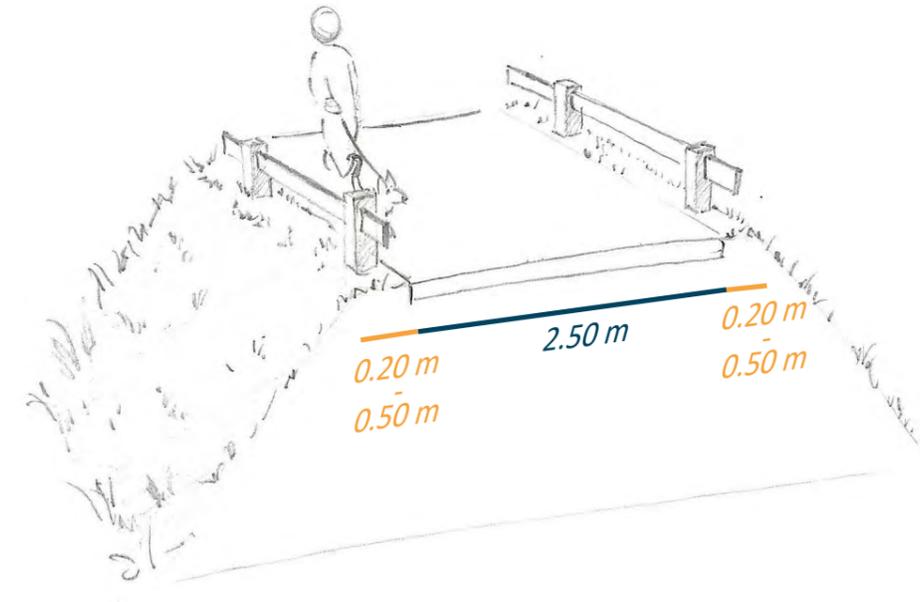
Barrière pivotante pour fermer certains accès à la voie

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

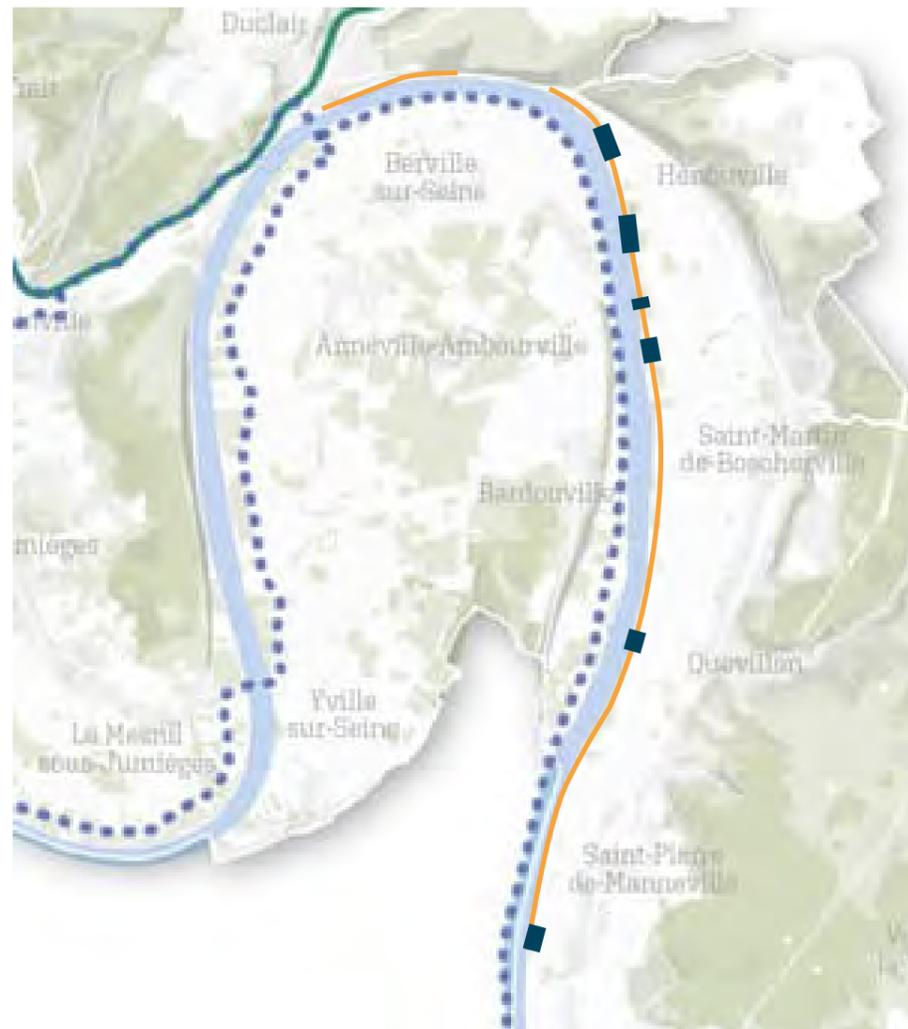
## SÉCURISATION DES SÉQUENCES ÉTROITES

Lisse de sécurité en bois

- Sécuriser et signaler les séquences étroites
- Solution alternative à un remblais d'élargissement des digues



Des lisses de sécurité sont implantées lorsque les bordures sont inférieure à 50cm de large



■ Séquences agrémentées de lisse d'un ou des deux côtés de la voie



Type de lisses de sécurité basse installées en bord de voie - bois classe 4

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE

Une signalétique informative de la nature de l'aménagement

- Rappel systématique des directions et distance des poles (DUCLAIR et ROUEN)
- Indication des communes voisines
- Indication des liaisons vers le centre des communes



● Implantation des panneaux signalétiques et des liaisons vers les centres des communes



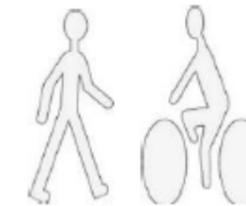
Signalétique directionnelle type des voies vertes

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## REVÊTEMENT

### Enrobé

- Résistant
- Confortable pour les usagers
- Recommandé par les associations cyclistes
- Adapté aux zones inondables
- Assez économique
- Facile d'entretien
- Facile à reprendre



Teinte de l'enrobé 2 à 3 ans après sa pose



— Ensemble du parcours réalisé en enrobé



Voie verte enrobée - Trans-Ardennes

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## AIRES DE PIQUE NIQUE

Des espaces sobres traités en matériaux naturels

- Réparties en 7 haltes le long du parcours
- Aire matérialisée en plaquettes de bois
- Tables de pique nique en bois du même type que le mobilier déjà installé dans les sections aménagées récemment
- Mobilier scellé dans des longrines en béton
- Périphérie de l'aire matérialisée avec des traverses de bois
- Accès PMR via un chemin PMR avec une plate forme en bout de table



● Proposition de répartition des aires de pique-nique

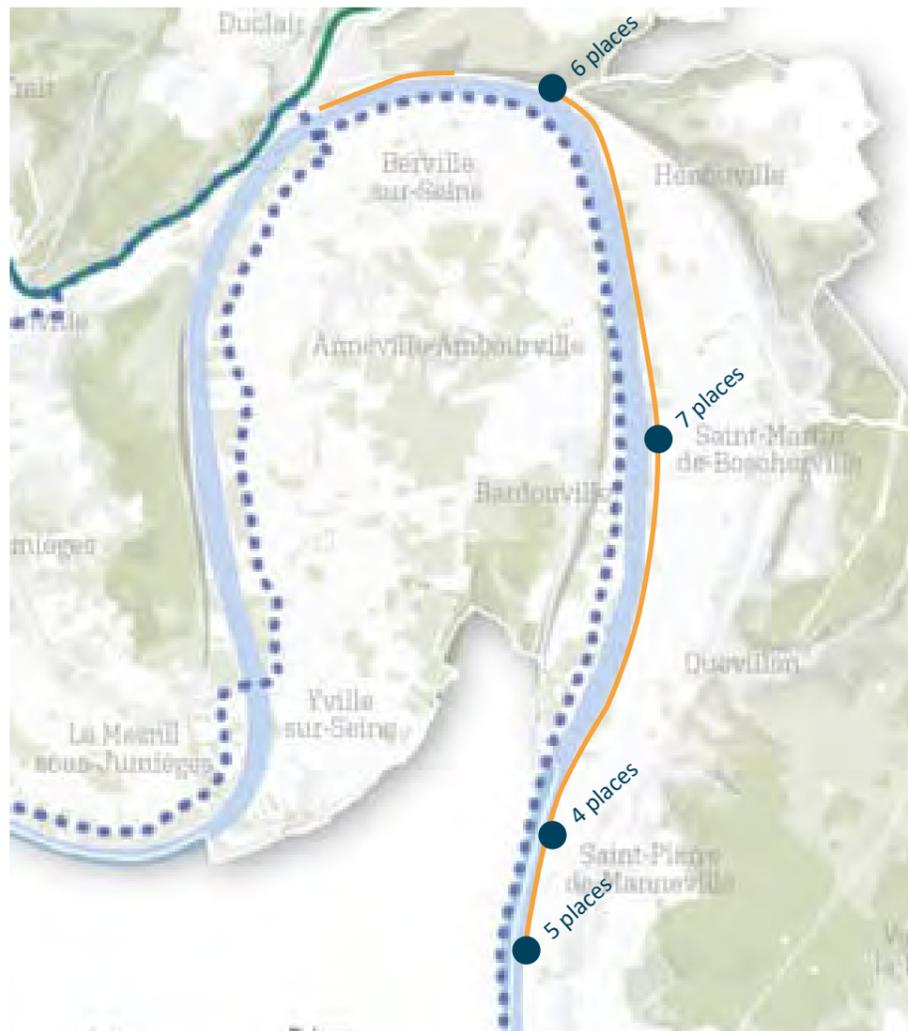
Tables de pique nique en bois naturel. Largeur de plateau 115 cm - assise 35 cm (longueur 430 cm ou 230 cm)

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## PARKINGS

Des stationnements résilients

- Matérialiser des espaces clairs pour limiter le stationnement sauvage
- Zones de parking réalisée en mélange terre pierre engazonné
- Désimperméabilisation d'une partie des surfaces en enrobé
- Nouvelles zone de circulation et de giration, réalisées en gravillons
- Bordures en traverses de chêne
- Bloc roues en rondins de pin
- Conserver les surfaces nécessaires pour les aires de retournement



● Localisation des parkings le long du parcours



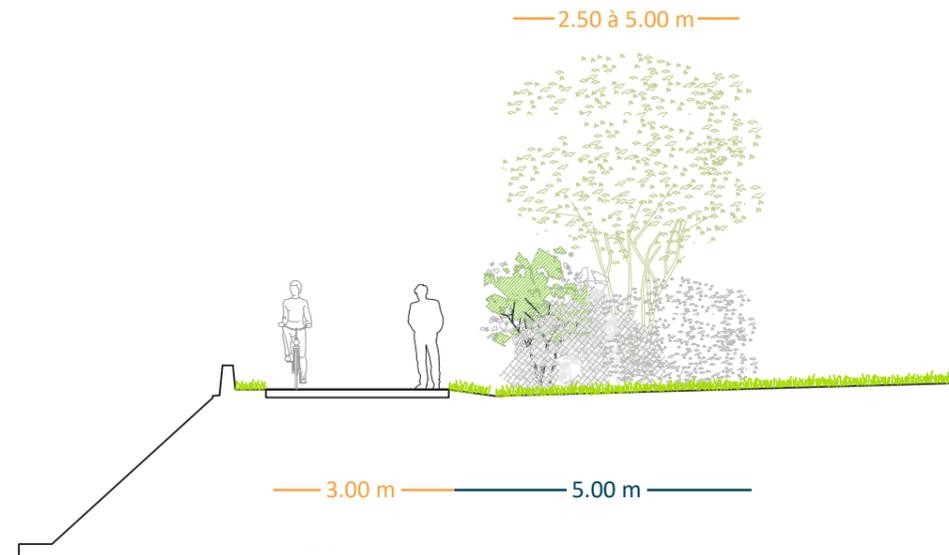
Exemple de stationnement en revêtement terre-pierre - La Roche sur Yon (85)

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

## LIMITE DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES LONGÉES PAR L'AMÉNAGEMENT

Proposition d'aménagement

- Haie bocagère : emprise large (minimum 3.00 m), excellente intégration dans le paysage, haute valeur écologique;

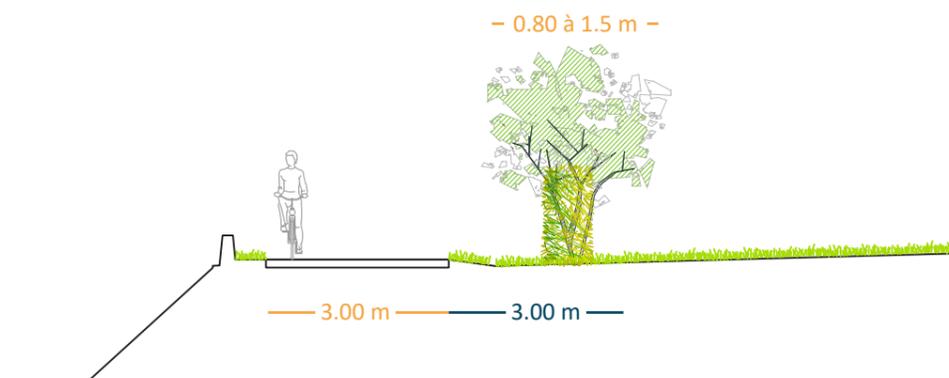


Coupe de principe de l'emprise d'une haie bocagère



Haie bocagère

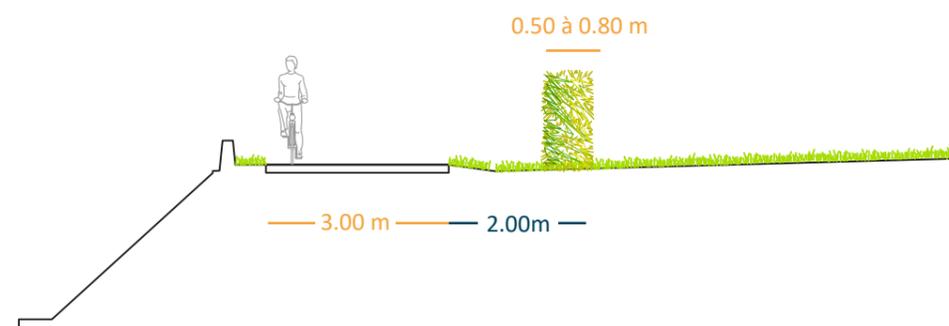
- Haie champêtre (Charmille, Hêtre, Aubépine, Fusain) (125/150) : essences locales, feuillage dense, possibilité



Coupe de principe de l'emprise d'une haie de charmille semi-libre



Haie champêtre taillée

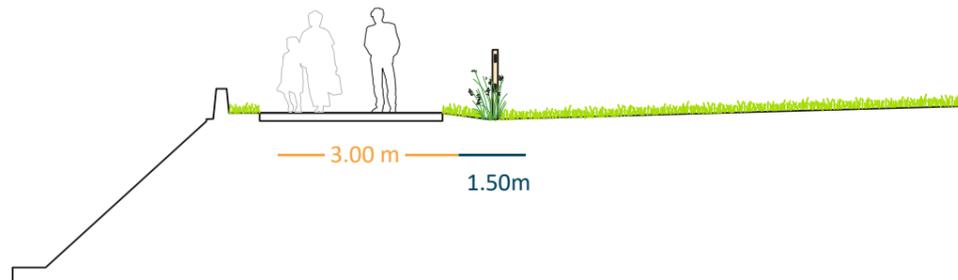


Coupe de principe de l'emprise d'une haie de charmille taillées

# AMÉNAGEMENT DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

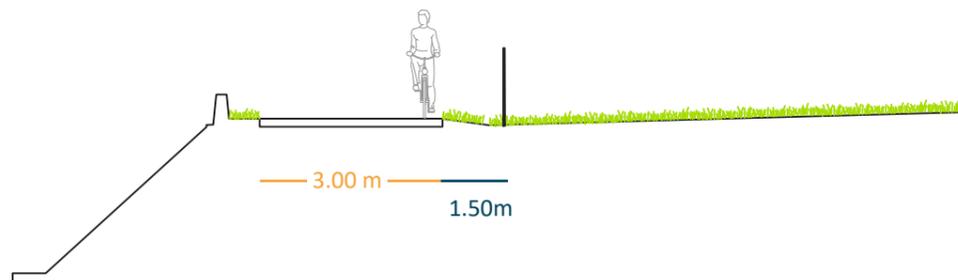
## LIMITE DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES LONGÉES PAR L'AMÉNAGEMENT

- Barrière en bois avec grillage à mouton : limite paysagée semi transparente, possibilité d'agrémenter d'un bandeau de graminées (type Miscanthus) en pied de clôture;



Clôture en bois type ranch doublée d'un grillage maille carrée

- Clôture maille carrée galvanisé (mouton) ht 1m25 et poteaux en robinier ou châtaignier : solution de clôture simple;



Clôture en simple torsion



# rainette

---

**ENJEU  
ENVIRONNEMENTAL**

# LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

## SITE CLASSE "VALLEE DE SEINE - BOUCLE DE ROUMARE"

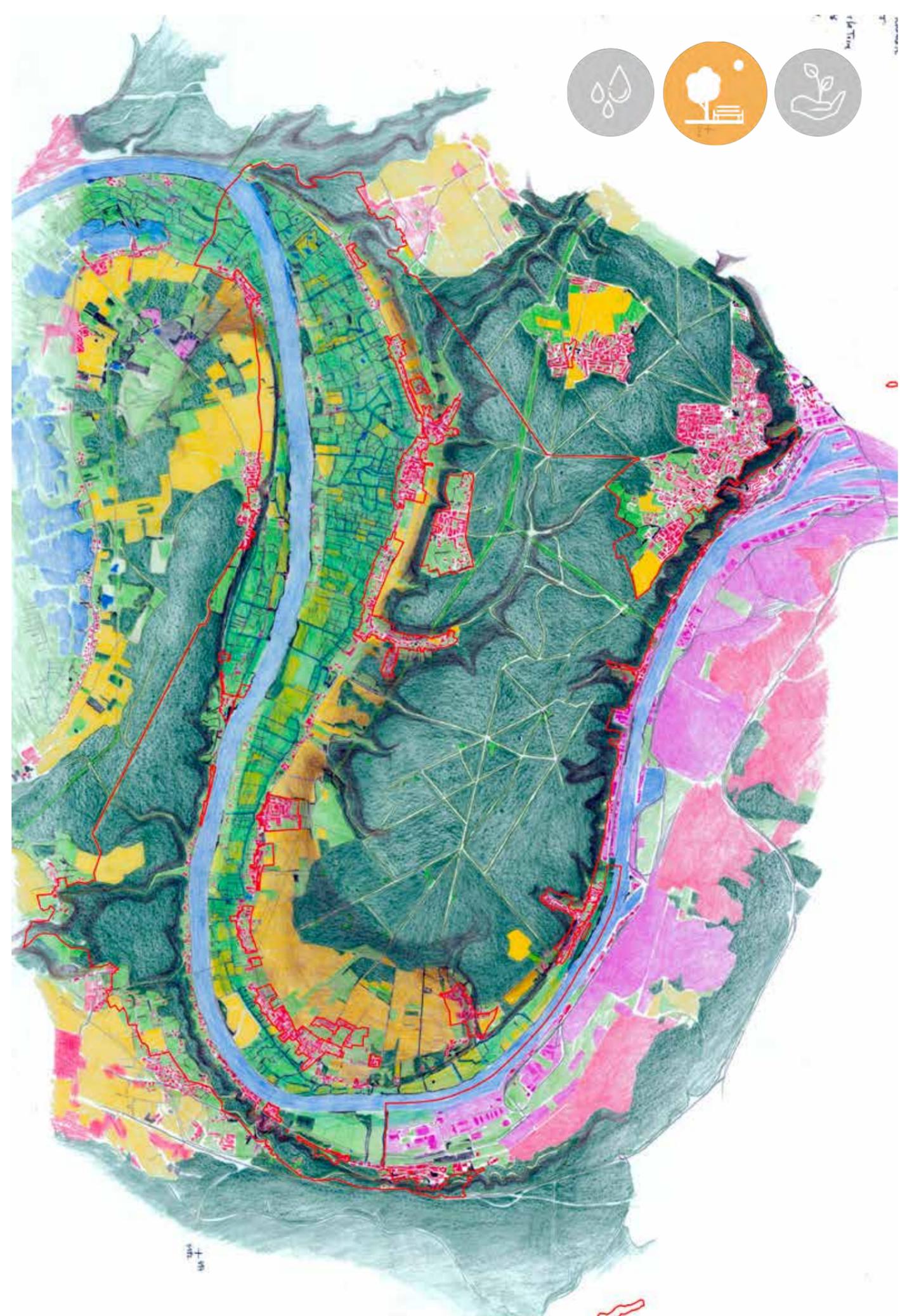
Le tracé de la voie verte traverse de nombreux sites à forts enjeux environnementaux qui implique la réalisation d'une étude d'impact

Ainsi, le projet :

- Est situé en bord de Seine
- Est situé au sein du parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ;
- Traverse plusieurs zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), de type 1 et de type 2.
- Traverse deux zones Natura 2000.
- Traverse le site classé de « La vallée de la Seine - Boucle de la Roumare » .
- Traverse des secteurs fortement prédisposés à la présence de zones humides et, pour partie, des zones humides ;

**=> Soumis à AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

*A ce titre, une étude d'impact sera réalisée intégrant une étude Étude Faune, Flore, Habitats et Zones humides*





---

## ENJEU FONCIER

# LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT



## CHEMIN DE CONTRE-HALAGE

Une grande partie de l'itinéraire de la voie verte est sur le chemin de contre-halage et possède une servitude de marche-pied. La largeur de la servitude de marche pied ne suffit pas à la création de la voie verte. Le chemin de contre-halage, longeant la rive droite de la Seine traverse :

- Des emprises publiques
- Des parcelles cadastrales de propriétaires publics (Etat ou GPMR)
- Des parcelles cadastrales de propriétaires privés

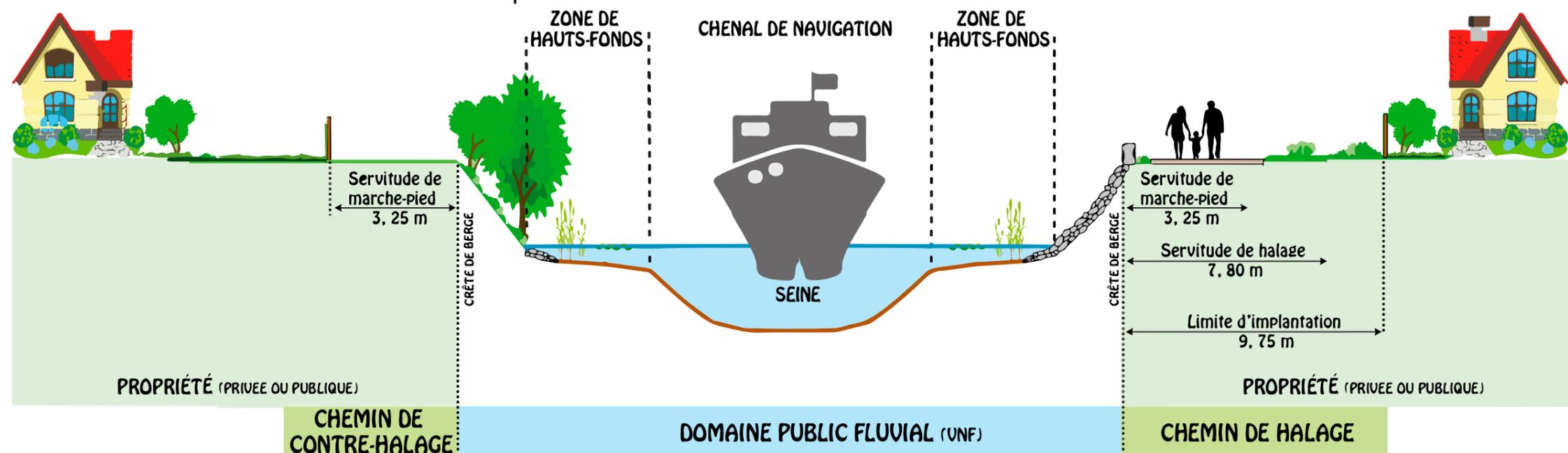
Lorsque le chemin de halage traverse des parcelles cadastrées de propriétaires publics et privés, il conviendra :

- D'établir une convention de superposition d'affectation auprès du GPMR afin d'autoriser la circulation des vélos sur le chemin de contre-halage.
- D'établir une convention de servitude de passage avec le propriétaire de la parcelle afin d'établir les modalités de passage et d'entretien.

Bien que la servitude de marche-pied impose le passage des piétons pour les riverains (publics ou privés), il est nécessaire d'établir des conventions établissant les modalités de passage des cyclistes et des véhicules d'entretien. Cette convention assurera la pérennité de la voie verte.



**Demande de  
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**



# LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

## CHEMIN DE CONTRE-HALAGE



-  Parcelle cadastrale de propriétaire privé
-  Parcelle cadastrale de propriétaire public ou assimilé

### **St Pierre de Manneville :**

- 1 parcelle privée
- 0 parcelle publique

### **Quevillon**

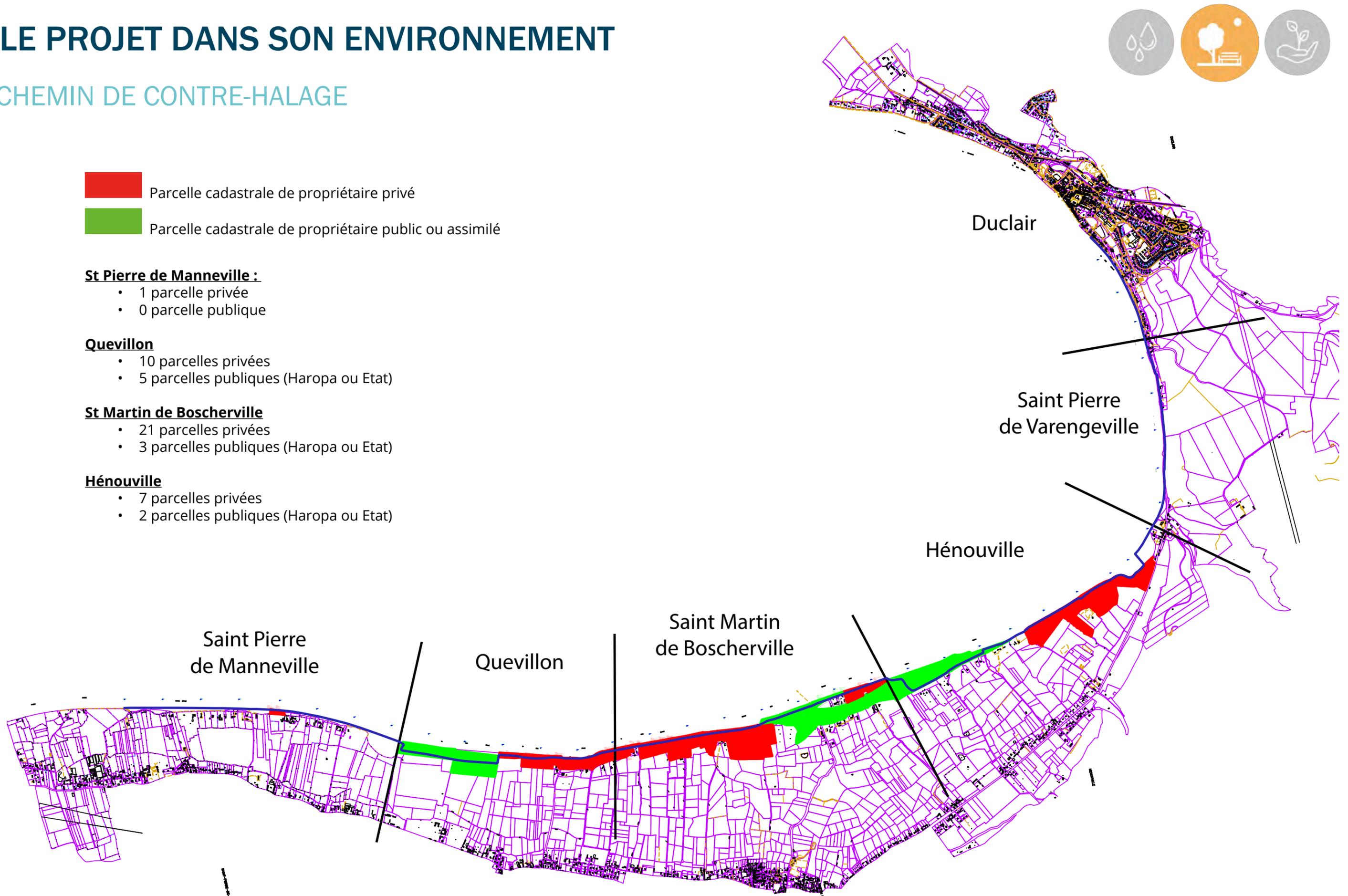
- 10 parcelles privées
- 5 parcelles publiques (Haropa ou Etat)

### **St Martin de Boscherville**

- 21 parcelles privées
- 3 parcelles publiques (Haropa ou Etat)

### **Hérouville**

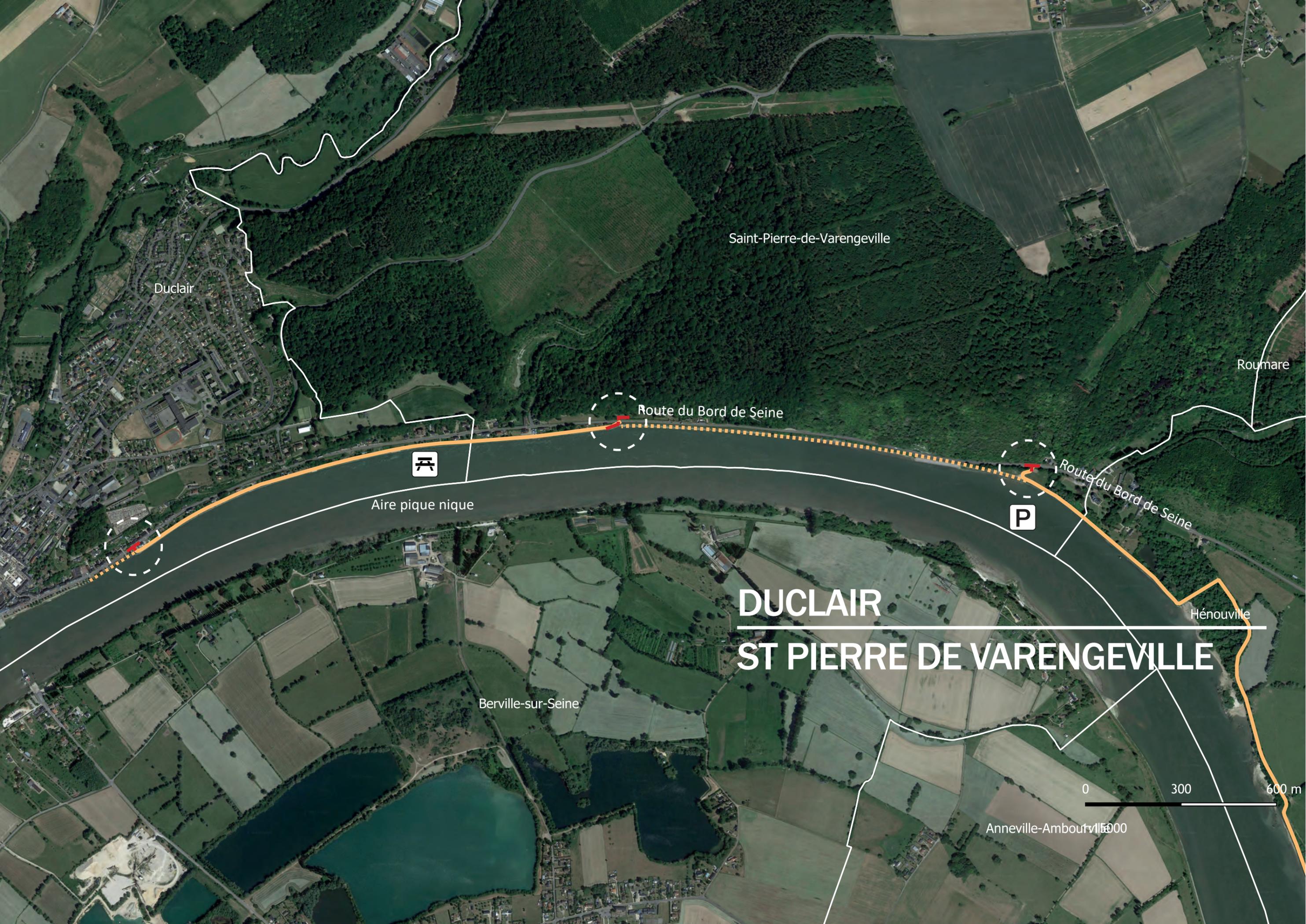
- 7 parcelles privées
- 2 parcelles publiques (Haropa ou Etat)





---

## DÉTAIL DU PARCOURS



Duclair

Saint-Pierre-de-Varengville

Roumare

Route du Bord de Seine

Route du Bord de Seine

Aire pique nique

Hénouville

# DUCLAIR ST PIERRE DE VARENGVILLE

Berville-sur-Seine

Anneville-Ambourville

0 300 600 m



# SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE

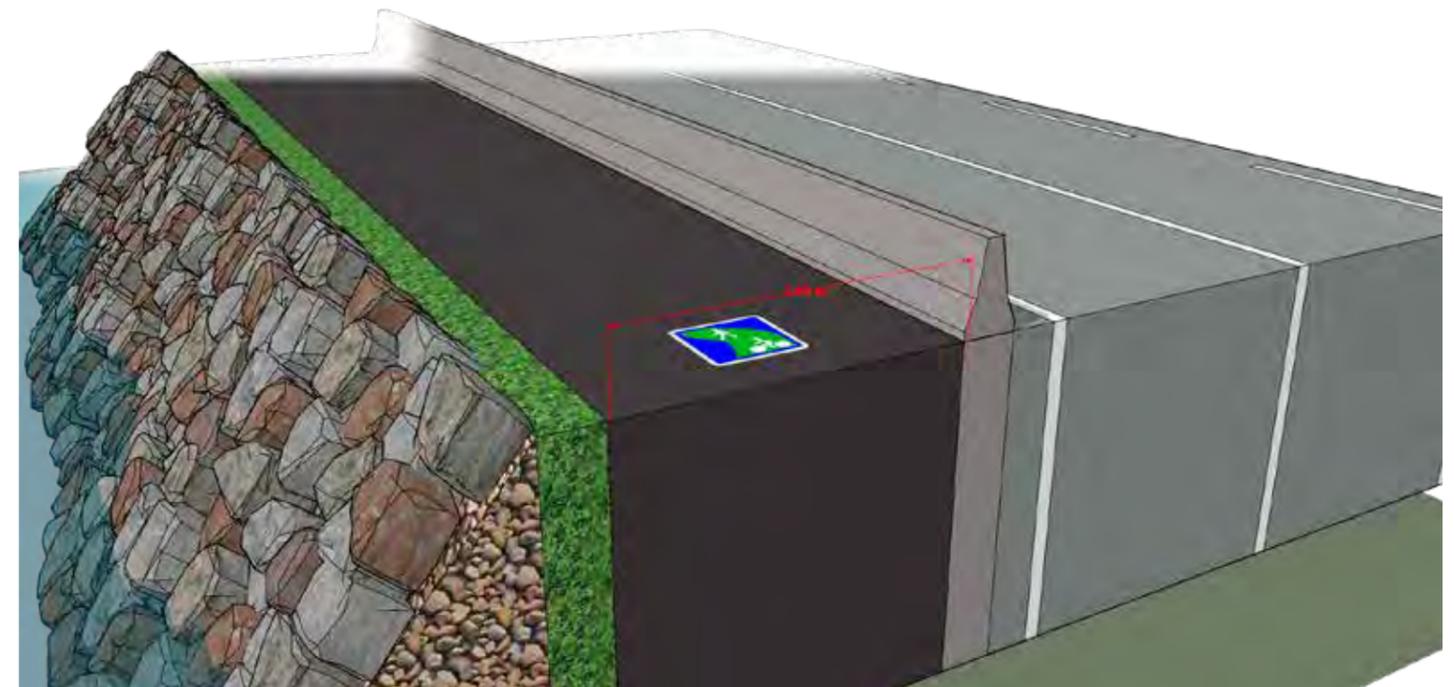


## RD 921 - VOIE VERTE SUR BERGE A RESTAURER



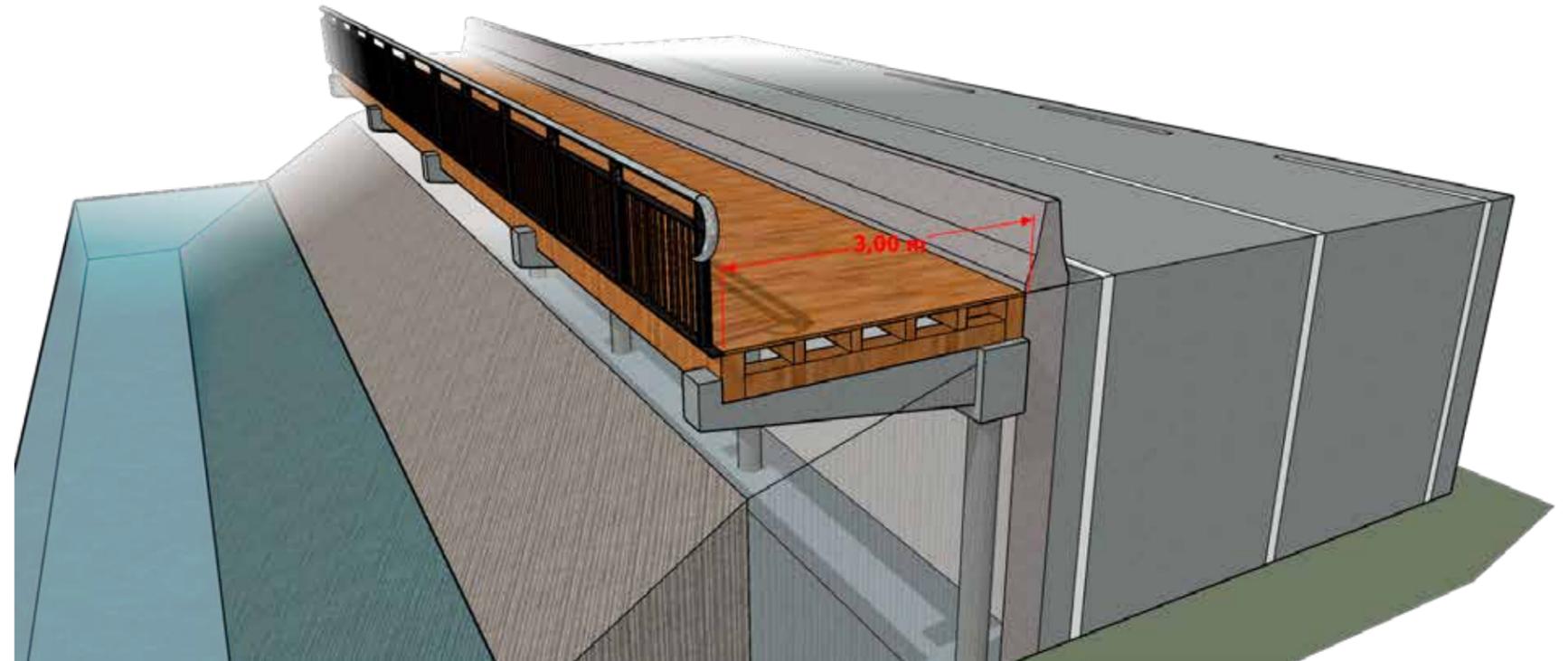
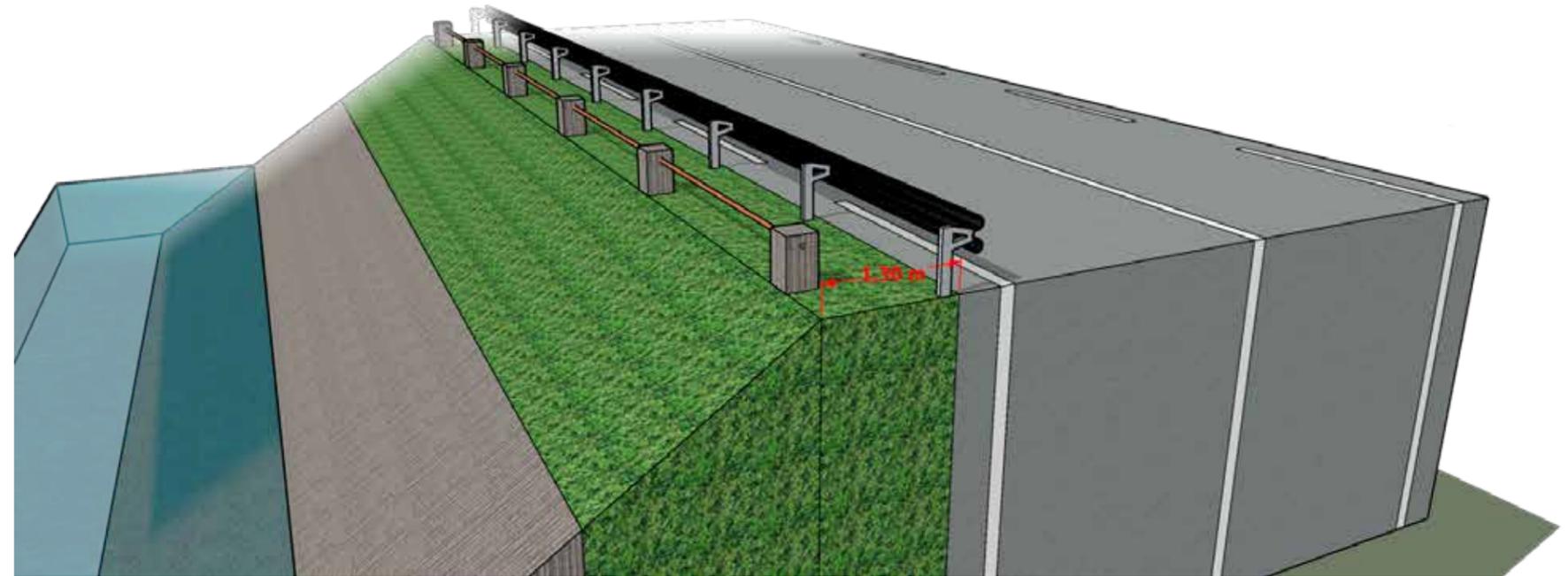
Berge à restaurer pour intégrer la voie verte (environ 450m)

Berge déjà restaurée permettant l'intégration la voie verte (environ 150m)



# SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

RD 921 - VOIE VERTE EN ENCORBELLEMENT





P  
Saint-Pierre-de-Varengéville

Berville-sur-Seine

Anneville-Ambourville

Base nautique

Aire pique nique

Chaussée Bertrand

# HÉNOUVILLE

Hénouville

La Vaupalière

Montigny

Saint-Martin-de-Boscherville

0 300 600 m

1:16000

# HÉNOUVILLE

## DÉTAIL DE LA CONNEXION - BASE NAUTIQUE



# HÉNOUVILLE

## VUE PROJETÉE

Séquence étroite bordée de lisse basse d'un côté de la voie verte



Hénouville

Montigny

Anneville-Ambourville

P

H

Chaussée Saint Georges

Saint-Martin-de-Boscherville

Bardouville

# ST MARTIN DE BOSCHERVILLE

Quevillon

0 300 600 m

1:15000





# ST MARTIN DE BOSCHERVILLE

## VUE PROJETÉE

Voie sur les berges de Seine sans muret





Saint-Martin-de-Boscherville

Chaussée des Vieux

Bardouville

Quevillon

# QUEVILLON

Zones de dépôt Haropa

Saint-Pierre-de-Manneville

0 300 600 m

1:15000

Mauny

# QUEVILLON

## VUE PROJETÉE

Passage en retrait des berges de Seine



# QUEVILLON

## VUE PROJETÉE

Chicane de franchissement du fossé dans l'épaisseur de la ripisylve



Yville-sur-Seine

Bardouville

Quevillon

Mauny



Chemin du marais

# ST PIERRE DE MANNEVILLE

Saint-Pierre-de-Manneville



Chemin de halage

Caumont

0 300 600 m

1:20000

Val-de-la-Haye

Sahurs



# ST PIERRE DE MANNEVILLE

## ORGANISATION DES CIRCULATIONS

- Voie verte en voie partagée (voie sans issue en sens interdit sauf riverains)
- Voie verte en site propre
- Riverain autorisée sur la section en voie partagée sans issue
- Riverains usagers de la chemin privé du Talbot

 4 places en terre/pierre engazonné

 1 table de pique nique



# ST PIERRE DE MANNEVILLE

## DÉTAIL DE L'AIRE DE PIQUE NIQUE À L'ACCROCHE DU CIRCUIT



# ST PIERRE DE MANNEVILLE

## VUE PROJETÉE

Voie le long des berges de Seine avec muret et bande enherbée



# PHOTOMONTAGES

## LOCALISATION DES VUES



1 - Duclair



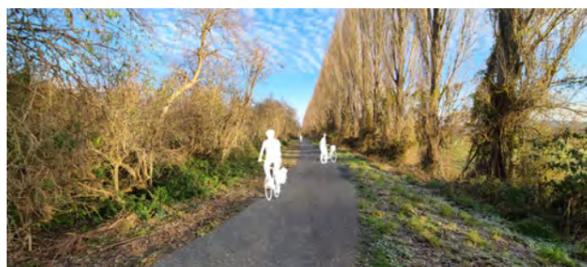
2 - Hénouville



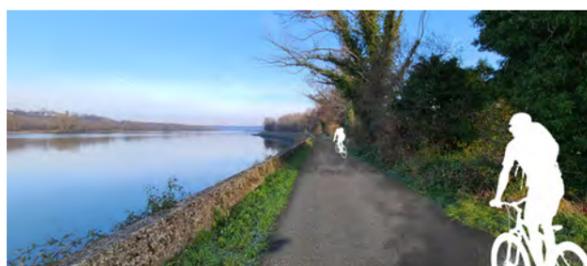
3 - St Martin de Bosherville



4 - Quevillon



5 - Quevillon



6 - St Pierre de Manneville





---

## PLANNING PREVISIONNEL

# VOIE VERTE ST PIERRE DE MANNEVILLE - DUCLAIR

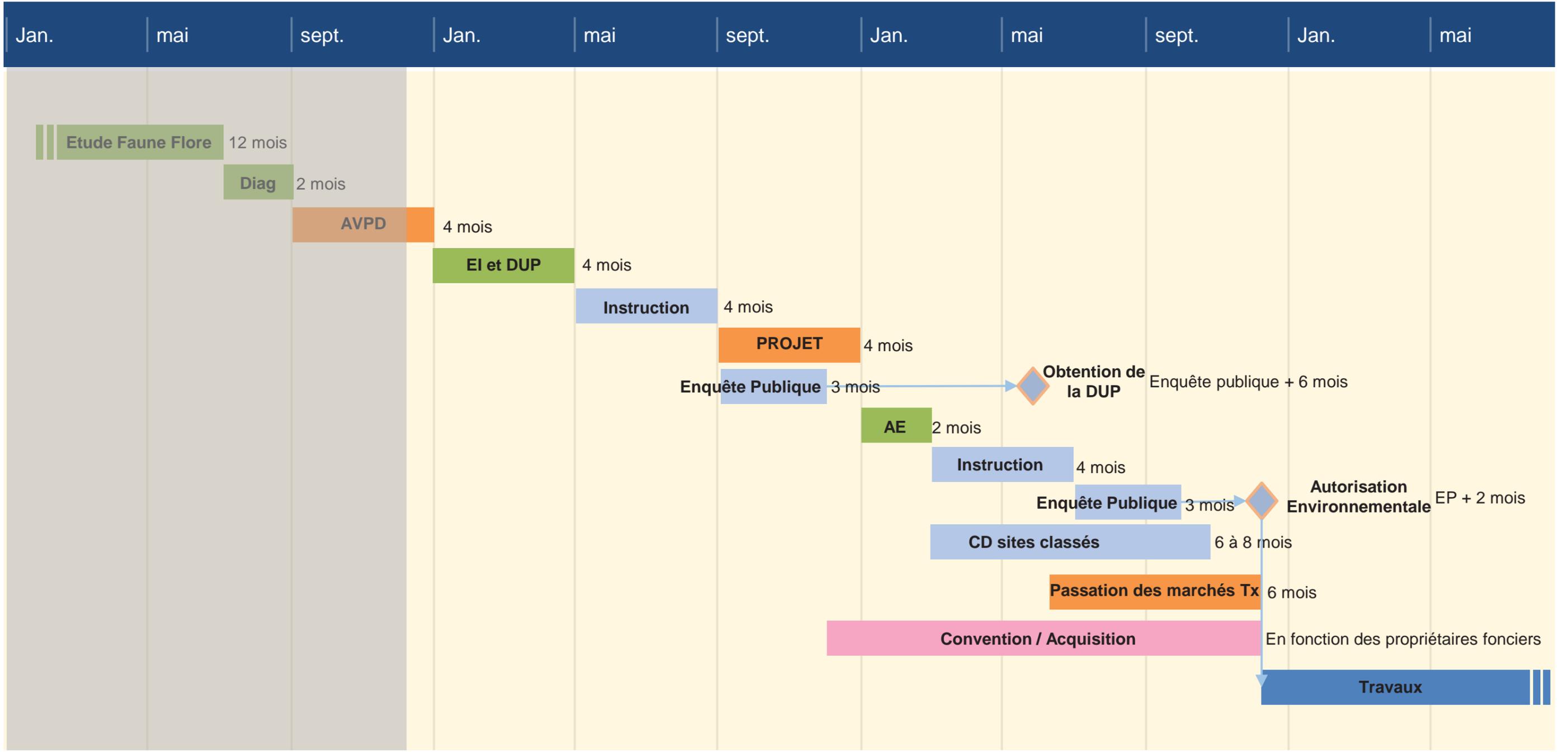
## PLANNING PRÉVISIONNEL

2023

2024

2025

2026



# CONCERTATION ET INFORMATIONS

## JE PARTICIPE



Site internet : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/>

Recherche : "Je participe Rouen"



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION



DCI Environnement - Agence Normandie  
328 rue du Général de Gaulle  
76230 - Bois-Guillaume



## RÉALISATION D'UNE VOIE VERTE ENTRE SAINT-PIERRE-DE- MANNEVILLE ET DUCLAIR (76)

REUNION PUBLIQUE



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



ET SUR NOTRE SITE INTERNET : [WWW.DCI-ENVIRONNEMENT.FR](http://WWW.DCI-ENVIRONNEMENT.FR)

